

MOT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

- Agir, tous ensemble

ACTUALITÉS

- Le sourire communicatif de Rosalie Taillefer-Simard
- Martin Deschamps, « le rocker de la Semaine »
- Coup d'envoi des activités pour souligner la Semaine québécoise des personnes handicapées : un geste à la fois!
- Une société plus inclusive, c'est aussi une société qui agit contre l'intimidation
- Plan d'action à l'égard des personnes handicapées : un décret qui vient mieux préciser les résultats attendus

MOT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

Agir, tous ensemble



Monsieur Daniel Jean

L'action est le moteur de tout changement. Que nous soyons seuls ou en groupe, dans la collectivité, nos gestes changent le monde, le façonnent. En ce début de la Semaine québécoise des personnes handicapées, voici le message que je souhaite livrer à tout un chacun : qui que nous soyons et où que nous soyons, nous pouvons toutes et tous agir afin de rendre notre société plus juste, plus équitable, plus inclusive. Il n'en tient qu'à nous, individuellement et collectivement.

Ce numéro spécial d'Express-0 porte bien évidemment sur cette semaine thématique. Lisez et partagez ses articles. Il s'agit d'une belle occasion pour sensibiliser votre entourage.

Je vous propose, entre autres choses, deux entrevues exclusives. Martin Deschamps, qui fut longtemps porte-parole de la Semaine, et Rosalie Taillefer-Simard, porte-parole de cette année, ont généreusement accepté de partager leurs expériences et leurs idées afin de réduire les obstacles à la participation des personnes handicapées.

Prenez également connaissance du calendrier de la Semaine. Vous y verrez que l'Office mise cette année sur divers événements de sensibilisation virtuels, auxquels je vous invite à participer en grand nombre. La Semaine est également une occasion de sensibiliser la population à l'intimidation dont peuvent être victimes les personnes handicapées. Dans l'objectif de faire du Québec une société plus inclusive, voyez quels gestes peuvent être posés pour agir contre l'intimidation.

En terminant, soulignons que le gouvernement du Québec a récemment pris un décret. Celui-ci vise à mieux guider la production des plans d'action annuels à l'égard des personnes handicapées. Ces quelques 180 plans d'action couvrant tout le territoire québécois sont produits par les municipalités ainsi que par les ministères et organismes assujettis à l'article 61.1 de la Loi assurant l'exercice des droits des personnes handicapées en vue de leur intégration scolaire, professionnelle et sociale. Ils constituent des leviers importants pour agir sur les obstacles que peuvent rencontrer les personnes handicapées pour leur participation en société.

Bonne Semaine!

ACTUALITÉS

Le sourire communicatif de Rosalie Taillefer-Simard

Pour cette 25^e édition, c'est au tour de Rosalie Taillefer-Simard de porter le message de la Semaine québécoise des personnes handicapées.

C'est un rôle important pour elle puisqu'elle pourra témoigner de sa propre expérience en tant que personne malentendante. Et surtout, parce qu'elle souhaite sensibiliser l'ensemble de la population aux défis quotidiens rencontrés par les personnes handicapées et aux gestes que nous pouvons toutes et tous poser pour rendre la société plus inclusive.

Cette animatrice, comédienne et artiste possède plusieurs atouts pour nous communiquer sa bonne humeur et sa joie de vivre. Nous l'avons rencontrée pour en savoir plus sur sa perception de son rôle de porte-parole ainsi que sur sa vision d'une société plus inclusive.



Rosalie Taillefer-Simard, porte-parole de la Semaine

Qu'est-ce que cela représente d'être porte-parole de la Semaine cette année?

C'est sûr que ça représente tellement pour moi. Comme je suis une personne malentendante, je peux partager plein de situations que je vis au quotidien en tant que porte-parole. C'est comme un atout, autrement dit. J'ai beaucoup d'amis autour de moi qui ont des différences et je les aime beaucoup. Je connais tellement de belles personnes qui ont une incapacité. J'ai toujours voulu les mettre en valeur parce que je trouve qu'elles ont une grande maturité. Elles ont vécu des situations différentes et parfois, difficiles. C'est ce que je veux communiquer en tant que porte-parole. J'étais tellement contente quand je l'ai su et tellement émue de l'apprendre. Je veux donner le sourire au plus grand nombre de personnes possibles.

Est-ce que c'est encore important en 2021 de souligner la Semaine?

Je trouve qu'il est important de souligner la Semaine parce qu'il y a encore des améliorations à faire dans notre société. En 25 ans, il y a eu des améliorations, mais on peut aller encore plus loin. Un geste à la fois, comme on le dit si bien avec le slogan de la Semaine (rires). Toute la population devrait faire un petit geste tous les jours parce que ça peut changer plein de choses pour les personnes handicapées. Ça vaut la peine que les personnes handicapées soient mieux intégrées dans la société, comme au travail et à l'école.

C'est important de continuer à souligner la Semaine parce qu'on voit encore aux nouvelles à la télévision, des personnes handicapées ou avec une différence pour qui c'est difficile de trouver un emploi et de s'intégrer.

Quelle est l'importance de pouvoir compter sur un bon réseau autour de soi lorsque l'on a une incapacité?

J'ai la chance d'avoir de bons parents. Ils m'ont donné beaucoup d'amour. Quand j'étais petite, je voulais danser et suivre des cours de danse. Mes parents ne m'ont jamais dit : « Rosalie, tu es malentendante. Tu ne peux pas danser parce que tu n'entends pas la musique ». Les parents ne doivent pas arrêter l'élan de leur enfant, peu importe son incapacité. Il ne faut pas écouter ces voix négatives qui nous empêchent de faire ce qu'on aime. Il faut écouter les voix positives qui croient en toi parce qu'elles vont t'amener beaucoup plus loin et te faire grandir. J'ai eu la chance d'avoir un bon entourage. C'est tellement important d'avoir une bonne famille sur qui tu peux compter. Quand tu vis des moments plus difficiles, ta famille peut discuter avec toi et te comprendre parce qu'elle est là pour te soutenir et échanger avec toi sur ce qui te préoccupe.

Honnêtement, je n'ai pas été intimidée à l'école. Mais, il est arrivé une fois qu'une fille au primaire me dise que je parle comme un robot. Après, c'est certain que j'ai pleuré. Quand je suis arrivée à la maison, j'ai dit à mes parents ce qu'elle m'avait dit et je leur ai demandé ce que je devrais faire. Mes parents m'ont dit : « Tu vas la revoir demain et tu lui expliques ta surdité pour qu'elle comprenne ton incapacité et qu'elle sache ce que tu vis. Et tu lui dis que tu aimes mieux être sourde que d'entendre ses niaiseries ». C'est ce que j'ai fait et après, elle ne m'a plus ahalé avec ça (rires)!

Je pense que j'ai toujours été bien dans ma peau. C'est important de l'être parce que si l'on n'est pas bien les autres le perçoivent et sentent que tu n'es pas bien dans ta peau. Quand tu es bien dans ta peau, tout le monde a envie d'être avec toi, de t'entourer parce que ça leur fait du bien d'être avec toi. C'est comme un échange. À l'école, je m'entendais bien avec tout le monde. J'aimais parler à tout le monde, me mêler aux autres. Je voulais faire comme les autres et je ne voulais pas me sentir à part.

Quel est l'obstacle le plus urgent à réduire aujourd'hui pour les personnes handicapées?

Les emplois! C'est vraiment important d'avoir accès à un emploi. J'ai rencontré quelques personnes handicapées et ça fait des années qu'elles n'ont pas eu d'emploi. Le fait qu'elles aient un travail à leur mesure et qu'elles aimeraient leur ferait tellement de bien. Elles pourraient apprécier encore plus le

fait de travailler. C'est vraiment l'emploi qui est important à mettre de l'avant parce qu'avoir un emploi nous valorise. Tu te sens utile de faire quelque chose dans la vie.

Quel conseil pourrait-on donner à une personne qui aimerait poser un geste pour favoriser la participation sociale des personnes handicapées?

Être patient envers les personnes qui ont une incapacité. Quand on reçoit une personne avec incapacité, il ne faut pas avoir peur de lui offrir son aide. Souvent, les gens sont mal à l'aise. Offrez votre aide. Si la personne refuse l'aide, c'est que la personne est correcte et qu'elle n'a pas besoin d'aide. Il ne faut pas avoir peur d'oser demander et de s'entraider entre nous.

Quel serait votre souhait le plus cher que vous aimeriez voir se réaliser pour les prochaines années?

Mon plus grand souhait, c'est qu'il y ait plus d'accessibilité. Par exemple, il faudrait qu'il y ait un lien sur les sites Web des entreprises dans leur offre de services à leur clientèle qui nous permettrait de communiquer avec une personne qui est spécialement formée pour répondre aux demandes des personnes handicapées.

C'est comme au cinéma quand je vais voir un film qui n'est pas sous-titré. Je sais qu'il y a un système qui permettrait de mettre les sous-titres, mais c'est vraiment rare qu'ils l'utilisent. Je ne suis pas une personne qui va protester. Je vais au cinéma quand même avec mes amis, même si je ne comprends pas tout. Je peux faire ma propre histoire du film.

Comme il y a des personnes qui ont des incapacités dans notre société, les entreprises devraient se demander ce qu'elles peuvent faire pour améliorer leurs services, leurs activités pour les rendre plus accessibles à l'ensemble de la population.

Martin Deschamps, « le rocker de la Semaine »

L'auteur-compositeur et interprète Martin Deschamps a longtemps porté le message de la Semaine québécoise des personnes handicapées. En effet, il a été porte-parole de la Semaine de 2002 à 2016.

Pendant toutes ces années, il a parcouru avec l'équipe de l'Office les différentes régions du Québec pour rencontrer des personnes exceptionnelles qui font la différence dans la vie des personnes handicapées.

À l'occasion de la 25^e édition de la Semaine, nous l'avons rencontré pour qu'il nous parle, entre autres, de son expérience à titre de porte-parole et de l'importance de souligner encore la Semaine en 2021.



Martin Deschamps, porte-parole de la Semaine de 2002 à 2016

Dès les premières éditions de la Semaine, vous vous êtes impliqué en participant à des prestations musicales avant d'accepter le rôle de porte-parole en 2002. Quelle a été l'importance de ce rôle pour vous pendant toutes ces années?

J'ai toujours été un grand porteur du flambeau de la liberté et de la défense des personnes handicapées. En fait, je dirais plutôt un appui pour les personnes handicapées. Comme j'étais déjà dans les médias, c'était facile pour moi de communiquer les informations de l'époque qui sont encore les mêmes aujourd'hui, c'est-à-dire de rendre la société plus inclusive pour les personnes handicapées pour qu'elles puissent vivre à part entière.

C'était important pour moi de m'impliquer auprès de l'OPHQ. L'équipe de l'époque avait des projets très intéressants qui m'ont permis de rencontrer des gens assez exceptionnels qui m'ont impressionné. C'était beaucoup axé sur la musique parce que c'est ma passion et que j'étais le porte-parole. J'étais le « rocker de la Semaine » (rires). En fait, je sentais une ouverture d'esprit face à la différence, mais aussi une ouverture d'esprit face à la façon de communiquer ce message. Quand j'arrivais en Gaspésie, il y avait des artistes handicapés qui participaient à l'événement et qui vivaient à part entière. Ces personnes m'ont beaucoup inspiré et encouragé à poursuivre mon implication.

Il est vrai qu'à l'époque, l'Office organisait des activités dans une région différente chaque année pour souligner la Semaine. Avez-vous un souvenir en particulier qui vous a plus marqué?

J'ai eu plusieurs beaux souvenirs qui sont restés imprégnés, entre autres en Abitibi. J'ai rencontré un groupe de musiciens autistes. À les voir, je n'aurais pas cru qu'ils faisaient de la musique sur une scène. Ils étaient très calmes et réservés en public. Même moi, en tant que personne handicapée, j'ai été impressionné quand je les ai vus arriver sur scène. Ils étaient de véritables musiciens professionnels. C'était incroyable de voir le chanteur et le batteur, en particulier. C'était vraiment impressionnant de les entendre!

Puis, en Gaspésie, j'ai rencontré un homme fantastique et un très bon porte-parole de l'Office, Martin Trépanier. C'est un grand communicateur! C'est spécial, c'est souvent des personnes handicapées qui m'impressionnent le plus.

En fait, vous êtes vous-même très inspirant pour plusieurs personnes handicapées et même, pour la population en général. Vous réalisez au quotidien votre passion pour la musique malgré votre incapacité.

Le fait que je suis né handicapé, j'ai accepté mon sort de façon « all right », comme on dit : tout le monde « deal » avec son sort.

Lorsqu'on a conscience qu'il y a des forces et des faiblesses en nous, il faut apprendre à vivre avec ce que l'on est. Si on comprend ça, on peut avancer dans la vie avec une certaine résilience. Mais, en même

temps, il y a tellement de situations variées et des contextes différents d'une personne handicapée à l'autre. Tout le monde a droit à la vie et à son bonheur. C'est la base.

Quand j'étais jeune, j'étais plus du genre à montrer ce que j'étais capable de faire. Parfois, une activité peut paraître impossible, mais dans mon cas, j'ai développé des techniques pour pouvoir jouer de la guitare, de la batterie et même, faire du ski. Il faut croire beaucoup en soi pour le faire, mais ça aide beaucoup d'avoir du monde autour de toi qui t'aime et croit en toi. En fait, j'ai la chance d'avoir des parents extraordinaires et une famille, ma femme et ma fille. Je suis un homme vraiment chanceux et choyé.

Est-ce que c'est encore important en 2021 de souligner la Semaine?

Oui, c'est toujours important aujourd'hui. Depuis quelques années avec les réseaux sociaux, il y a une espèce de fragilité au niveau de la communication. C'est important de bien exprimer et de formuler ce que l'on veut dire. Il ne faut pas qu'il y ait trop de place pour laisser libre cours aux interprétations.

Par exemple, les commentaires ainsi que les encouragements à l'endroit des personnes handicapées doivent se faire de façon conviviale et respectueuse. Ce respect amène une meilleure compréhension de ce qu'elles vivent au quotidien.

Au fond, peu importe le slogan de la Semaine, le but du message est d'essayer d'être plus inclusif pour que les personnes handicapées aient une vie plus intéressante, qu'elles aient des opportunités de travail intéressantes, qu'elles puissent faire des sorties et des activités et vivre leur passion comme tout le monde.

En terminant, quel serait le message que vous aimeriez transmettre aujourd'hui?

On se souhaite qu'après la pandémie, il y ait encore plus d'ouverture d'esprit et que cette expérience nous ait fait prendre conscience de l'importance de la chaleur humaine et de la proximité. Quand tu es une personne handicapée, tu es parfois laissée seule et à l'écart. Je souhaite que les gens se rendent compte de l'importance de cette proximité avec les autres et qu'elle revienne en force.

Coup d'envoi des activités pour souligner la Semaine québécoise des personnes handicapées : un geste à la fois!

C'est aujourd'hui que nous lançons la 25^e édition de la Semaine québécoise des personnes handicapées.



La porte-parole, Rosalie Taillefer-Simard, vous invite à souligner avec elle cette nouvelle édition, sous le thème « Une société plus inclusive, un geste à la fois ».

Jusqu'au 7 juin prochain, elle animera une série d'activités sur les réseaux sociaux pour vous sensibiliser à l'importance des gestes que nous pouvons toutes et tous poser pour rendre notre société plus inclusive.

Parmi ces activités, notons le lancement du jeu interactif de la page Instagram de l'Office, la parution d'un fascicule sur les tendances numériques des personnes avec incapacité ainsi que la publication du diaporama « 25 ans d'affiches de la Semaine » sur le site Web de l'Office.

Ne manquez pas la diffusion de vidéos en direct dans lesquelles Rosalie s'entretiendra avec des personnes handicapées pour discuter de leur réalité et des différents obstacles qu'elles rencontrent. Ces entretiens seront diffusés en direct sur la page Facebook de l'Office et celle de Rosalie les 2, 3 et 4 juin, à 13 h.

Jouez avec nous sur Instagram

Participez au jeu interactif sur la nouvelle page Instagram de l'Office.

Vous serez invités à choisir entre deux façons d'agir lors d'une mise en situation avec une personne handicapée.

Vous en apprendrez aussi davantage sur les gestes concrets à poser auprès d'une personne ayant une incapacité pour favoriser sa participation à la vie en société.

Prenez part à l'action!

Sensibilisez votre milieu et vos proches. Participez à la Semaine québécoise des personnes handicapées afin de rendre notre société plus inclusive, un geste à la fois.

Profitez de cette occasion pour partager les bons coups que vous avez réalisés. Qu'ils soient individuels ou collectifs, ils comptent plus que vous ne l'imaginez. Ils pourraient même devenir une source d'inspiration autour de vous.

La Semaine peut être soulignée de plusieurs façons, même virtuellement. Consultez notre matériel promotionnel et téléchargez la trousse complète des visuels de la Semaine sur notre site Web.

Une société plus inclusive, c'est aussi une société qui agit contre l'intimidation

En ces temps de pandémie, le temps passé devant les écrans peut engendrer davantage d'intimidation en ligne chez les jeunes, notamment auprès de personnes handicapées.

En tant qu'organisme engagé dans le Plan d'action concerté pour prévenir et contrer l'intimidation et la cyberintimidation du gouvernement, l'Office profite de la Semaine québécoise des personnes

handicapées pour rappeler que l'intimidation n'est pas acceptable et qu'il importe d'agir avec bienveillance pour y mettre fin.



Si vous travaillez auprès des élèves du primaire, la trousse On s'élève! Outils de sensibilisation au potentiel éducatif des personnes handicapées pourrait vous être utile pour contribuer à la lutte contre l'intimidation. Cette trousse, créée par l'Office, propose des activités pédagogiques pour agir sur les préjugés envers les élèves handicapés.

Si une jeune personne handicapée proche de vous est victime d'intimidation, il y a des solutions. Vous pouvez en discuter avec une intervenante ou un intervenant de Jeunesse, J'écoute ou de Tel-Jeunes par exemple. Si vous préférez communiquer avec l'Office, les coordonnées pour nous joindre sont les suivantes : par téléphone au 1 800 567-1465, ou par courriel à l'adresse aide@ophq.gouv.qc.ca.

Nous avons toutes et tous un rôle à jouer, un geste à la fois, pour bâtir une société plus inclusive, une société sans intimidation!

Au fait, qu'est-ce que l'intimidation représente exactement?

La Loi sur l'instruction publique définit ainsi l'intimidation :

« Tout comportement, parole, acte ou geste délibéré ou non à caractère répétitif, exprimé directement ou indirectement, y compris dans le cyberspace, dans un contexte caractérisé par l'inégalité des rapports de force entre les personnes concernées, ayant pour effet d'engendrer des sentiments de détresse et de léser, blesser, opprimer ou ostraciser. »

Plan d'action à l'égard des personnes handicapées : un décret qui vient mieux préciser les résultats attendus

Le 5 mai dernier, le gouvernement a pris le décret 655-2021 visant à déterminer les éléments que doit comporter le plan d'action visé par l'article 61.1 de la Loi assurant l'exercice des droits des personnes handicapées en vue de leur intégration scolaire, professionnelle et sociale.

Quelle est la teneur du décret?

Rappelons que l'article 61.1 de la Loi prévoit l'adoption de plans d'action annuels à l'égard des personnes handicapées par :

- les ministères et les organismes publics employant 50 personnes ou plus;
- les municipalités comptant 15 000 habitants ou plus.

La Loi ne détaille toutefois pas les éléments que les organisations qui y sont assujetties doivent inclure dans leurs plans. Ce sont spécifiquement ces éléments que le décret vient préciser.

En effet, le nouveau décret stipule que les plans devront désormais comporter :



- des mesures de promotion pour mieux faire connaître les personnes handicapées, pour lutter contre les préjugés à leur endroit et pour prévenir les situations de discrimination envers elles, notamment quand on leur offre des services;
- des mesures d'accessibilité aux services offerts, au travail, aux immeubles, lieux et installations, à l'information et aux documents;
- des mesures d'adaptation aux situations particulières d'urgence, de santé publique et de sécurité civile;
- des mesures d'approvisionnement en biens et en services accessibles;
- des mesures d'adaptation des lois, des règlements, des normes, des directives, des programmes, etc. qui peuvent avoir des incidences sur les personnes handicapées;
- des mesures de sensibilisation, d'information et de formation du personnel et des mandataires en ce qui concerne les éléments mêmes des plans.

En somme, tous les plans devront dorénavant comporter un ensemble bien défini de mesures en matière de prévention et de réduction des obstacles à la participation sociale. Pour y arriver, l'Office offrira un soutien aux organisations assujetties.

Qu'est-ce qui explique la prise du décret?

Le gouvernement a pris le décret en conséquence du dernier bilan de mise en œuvre des plans d'action annuels à l'égard des personnes handicapées (2009-2019). Ce bilan, dressé par l'Office, montre que la qualité des plans varie d'une organisation à une autre. Certains plans demeurent incomplets, et ce, bien que l'Office offre son soutien-conseil aux organisations assujetties depuis quinze ans. Par exemple, 37 % des ministères et des organismes publics, et 69 % des municipalités n'ont pas encore prévu à leurs plans de mesures d'accessibilité des documents. Une intervention gouvernementale officielle s'avérait donc nécessaire pour que tous les futurs plans comportent un éventail plus large et inclusif de mesures favorisant la participation sociale. Le gouvernement souhaite par ce décret préciser ses attentes de résultats envers les organisations assujetties pour que ces dernières puissent plus facilement y répondre.

Comment l'Office aidera les organisations à appliquer le décret?

Pour aider les organisations assujetties à respecter le décret, l'Office mettra à jour sa stratégie de soutien-conseil aux organisations assujetties, notamment en considération des enjeux liés à la pandémie. Pour ce faire, il publiera une nouvelle édition du Guide pour l'élaboration du plan d'action

annuel à l'égard des personnes handicapées. Il leur offrira également une séance d'informations virtuelle sur la manière de respecter ce décret.

Accroître la qualité des plans d'action annuels à l'égard des personnes handicapées : un engagement ferme de l'Office

Dans son actuel plan stratégique, l'Office s'est fixé comme objectif d'accroître la qualité des plans d'action à l'égard des personnes handicapées. D'ici au 31 mars 2024, il doit atteindre les cibles suivantes :

- poursuivre l'augmentation du nombre toujours croissant de plans d'action de qualité bonne, très bonne ou excellente, selon l'Indice de qualité des plans d'action, à un rythme de 2 % par année (59 % des plans d'action sont actuellement jugés bons, très bons ou excellents);
- augmenter progressivement à 100 % la proportion des ministères et des organismes publics dont la mission est liée à la participation sociale des personnes handicapées qui prévoient des actions pour améliorer l'accès à leurs programmes et mesures (80 % des ministères et organismes concernés prévoient déjà de telles mesures).

Évidemment, la prise de ce décret devient l'un des moyens pour l'Office de répondre à son engagement.

Saviez-vous que...

Les plans d'action annuels à l'égard des personnes handicapées constituent un important levier pour prévenir et réduire les obstacles à la participation sociale? Plus de 180 organisations, dont les établissements du Réseau de la Santé et des Services sociaux, produisent des plans. Chaque année, ces organisations planifient plus de 4 000 mesures pour favoriser la participation sociale.

